

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 décembre 2020

° ° °

Le dix décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, à 20 H, le conseil municipal de la commune de VANDEUIL, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de François Mourra, Maire.

Etaient présents : F.Mourra, C.Moreaux, I. Chevalier, C.Gérard, E. Griffon, G. Novak, V. Panier, F. Servagnat

Excusés : D. Mareigner, H. Fournaise, M. Dubois

Secrétaire : E. Griffon

APPROBATION DU PROCES VERBAL :

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion de conseil.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINTE PHILOMENE
(avec création d'une aire de jeux et loisirs) Lot n°7 : revêtement de sol extérieur

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée, a été lancé le 27/10/2020 en vue de l'attribution des travaux de l'opération citée en objet pour le lot 07 revêtement de sol (carrelage extérieur).

- Les travaux du présent lot étaient estimés à 68 379,00€ HTVA
- Les critères de sélection fixés dans le règlement de consultation sont les suivants:
 - ✓ La valeur technique de l'offre (60 %)
 - ✓ Le coût de la prestation (40 %)
- 5 entreprises ont remis une offre sur la plate-forme : ETC, ATOUT CARREAUX, TEH, MARZIN PRO et AISNE BATIMENT.
- Toutes les candidatures sont recevables sur le plan administratif et technique. Elles sont conformes au code de la commande publique.
- Le classement des offres est le suivant :
 - 1) ETC
 - 2) ATOUT CARREAUX
 - 3) TEH
 - 4) MARZIN PRO
 - 5) AISNE BATIMENT

Après analyse des offres, il a été décidé d'attribuer le lot n°7 revêtement de sol (carrelage extérieur) à l'entreprise ETC présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 45 290,00 € HTVA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise ETC pour un montant de 45 290,00 € HTVA

AVENANTS AUX MARCHE

METALLERIE-ESCALIER EXTERIEUR (Lot 6)

Le présent avenant a pour objet la prise en considération des travaux supplémentaires concernant le thermo laquage de l'escalier métallique suite à la demande du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 260,00 €
- Montant TTC : 1 512,00 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre après avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 78 250,00 €
- Montant TTC : 93 900,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : +1,63 %

VRD-ECLAIRAGE PUBLIC-MOBILIER (Lot 3)

Le présent avenant a pour objet la prise en considération des travaux modificatifs et supplémentaires détaillés dans le devis n° 201206 du 08 /12/2020

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : -21 305,00 €
- Montant TTC : - 25 566,00 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre après avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 156 683,90 €
- Montant TTC : 188 020,68 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -11,96 %

RECAPITULATIF DU MARCHE COMPLET

Le Maire détaille le tableau récapitulatif des lots attribués :

DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES	ESTIMATION HT	TOTAL HT
GROS ŒUVRE	LBA	64 315,00 €	127 647,43 €
DEMOLITION	GENIDEM	25 000,00 €	24 990,00 €
VRD / ECLAIRAGE / MOBILIERS	SOLOTRA	183 650,00 €	156 683,90
CHARP. / COUV. / BARDAGE	LBA	17 000,00 €	32 000,00 €
ELECTRICITE	BLANCHARD	9 500,00 €	9 237,75 €
METALLERIE / ESCALIER EXT.	CHEYERE	72 500,00 €	78 250,00 €
REVETEMENT DE SOL	ETC	68 379,00 €	45 290,00 €
AIRE DE JEUX	PROLUDIC	50 000,00 €	40 044,60 €
TOTAL		490 344,00 €	514 143,68

PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES VOIRIES

Le Maire indique au Conseil que la Communauté Urbaine du Grand Reims souhaite chiffrer une programmation pluriannuelle de l'entretien des voiries.

C'est pourquoi, il est demandé à chaque commune de proposer la liste des travaux souhaités pour l'intégralité du mandat, en les classant par ordre de priorité.

Aussi, le Maire suggère de repartir du diagnostic effectué en 2016 par le cabinet CEREG sur l'ensemble des voiries et de le mettre à jour :

- d'une part grâce aux tableaux résultant de l'auscultation réalisée en 2019 par le Grand Reims,
- d'autre part en se rendant sur le terrain pour constater leur état.

Les résultats récoltés seront présentés en conseil et doivent être transmis au pôle territorial pour le mois d'avril.

ASSOCIATION FONCIERE

Le Maire informe le conseil que le bureau de l'association foncière de Vandeuil arrive à expiration, le 27 février prochain.

Dans le cadre de la concertation organisée par la Chambre d'agriculture, le conseil propose de renouveler le mandat des précédents membres, à savoir :

- Dominique HARSEE
- Claude MOREAUX
- Jean-Pierre BAVEREL
- Michel BIOLO
- Jean-Luc CACHET
- Christian DEGENNE

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire signale que l'approbation du PLU de la commune sera présentée à la Communauté Urbaine du Grand Reims, lors du prochain conseil du 17 décembre 2020.

